



**Fiche transparence producteur de
génisse/veau :
GAEC le Regain à Massongy**

Production BIO – certifiée « AB »



GAEC le Regain 3 CHEMIN DES TATTES 74140
MASSONGY France

Tél. : [**+33 6 72 91 13 86**](tel:+33672911386)

Mail : [**gaec-le-regain@gmx.fr**](mailto:gaec-le-regain@gmx.fr)



Origine des animaux :

Notre cheptel de 90 bêtes provient d'un croisement entre la race montbéliarde et charolaise. Le renouvellement se fait en interne.

Le pâturage :

Nos animaux sont obligatoirement au pâturage, au moins 8 mois par an, dans des prairies naturelles locales (flore variée), sur une superficie de 80 ha, avec 70 ha pour les céréales, soit au total 150 ha.

Alimentation (période d'hivernage) :

L'alimentation est constituée à 100% d'ingrédients d'origine agricole issus de l'agriculture biologique, cultivés dans nos champs, produits sur la ferme avec quelques rajouts minéraux biologiques comme le phosphore et le calcium.

Nourriture au foin et céréales en provenance de la ferme

Nous n'utilisons pas de compléments alimentaires et additifs à but nutritionnel.

En ce qui concerne les concentrés, nous n'utilisons plus de tourteaux, mais des céréales constituées de légumineuses, protéagineuses (pois, féveroles), toujours cultivées dans nos champs.

Pas d'ensilage (exceptionnellement en 2015 année très sèche) : foin et farine uniquement.

Eau :

L'éleveur et les services sanitaires veillent régulièrement à la qualité de l'eau en provenance d'un puits.

Litière :

Paille uniquement de nos céréales et 5 à 6 m² par animal pour le couchage

Hygiène :

Curage du fumier tous les 2/3 mois. Bâtiment aéré naturellement.

Gestion de effluents :

Le fumier est sorti pour être déposé à l'avant des champs, composté, bâché, pour éviter le lessivage par l'eau des pluies et la pollution environnementale

Nous épandons environ 15t/ha. Nous sommes bien en dessous des 140 unités d'azote par ha et par an à ne pas dépasser.

Les effluents liquides (lisier) N azote 4, P phosphate 2, K potasse 5 sont épandus sur toutes nos surfaces en respectant les zones interdites (bord de rivière à 50m des constructions et captage d'eau).

La prophylaxie et soins vétérinaires :

Un plan de prévention annuel est établi sur la base des médecines alternatives comme les huiles essentielles à titre préventif.

Pas de vaccins, mais des tests et contrôles sanitaires avec analyse et dépistage des maladies propres à ces animaux, une fois par an, pour chaque bête.

En cas de maladie, l'utilisation d'antibiotique (en dernier recours) est autorisée mais le délai d'attente avant commercialisation est multiplié par 2.

Si plus de 3 traitements, la bête est déclassée et ne peut être vendue en AB

Carnet d'élevage :

Ce carnet permet un suivi et un contrôle efficace du cheptel, il est tenu à la disposition de l'organisme certificateur AB. Il reprend un descriptif des moyens de production et de la conduite du troupeau.

Le veau :

Il est nourri sous la mère, au lait de vache, pendant 6 mois.

Traçabilité de l'abattage :

L'animal est transporté par camion bétailière à Chambéry, dans un abattoir certifié Bio (le plus proche dans notre région). Une fois abattu, il est déposé en quartier dans une chambre froide pendant une quinzaine de jours pour maturation. Ensuite, la découpe finale se fait sur place avec mise sous vide puis emballage dans les cartons étiquetés, pesés, le suivi de la traçabilité ayant été réalisé au préalable par un vétérinaire chargé du contrôle jusqu'au conditionnement.

Un camion frigorifique achemine les cartons à la ferme pour une mise à disposition aux clients qui sont priés de récupérer leurs produits le jour communiqué par le producteur.

La chaîne du froid est ainsi respectée.

ACCUEIL

Notre Gaec « Le Regain » est géré par 3 personnes : Annie, Johann et Jean-Paul. Nous apprécions les contacts avec nos consommateurs et sommes heureux de pouvoir vous accueillir pour une visite guidée, des échanges sur nos pratiques, pour un produit final de qualité.